

FAIRE LA LIAISON...

CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ, UTILISATION DURABLE, ACCÈS ET PARTAGE DES AVANTAGES

Notamment au Cameroun, à Madagascar, en Namibie et en Afrique du Sud



Sarah Laird et Rachel Wynberg

SYNTHÈSE - Février 2021

Contributions : Jessica-Jane Lavelle, Naritiana Rakotoniana Ranaivoson, Stella Asaha et Jaci van Niekerk

Conception : Gabriela Álvarez Anaya et Estudio Cuatro Ojos (Manuel López Rocha et Lorena Ortega)

Photographies de couverture :

Haja Ratsimbazafy, Lindsey Chicken, Dave Cole, Shutterstock

Proposition de citation :

Laird, S.A. et R. Wynberg. 2021. Faire la liaison : Conservation de la biodiversité, utilisation durable, accès et partage des avantages. Synthèse. BioInnovation Afrique (mis en oeuvre par la GIZ et financé par le BMZ), Voices for BioJustice, People and Plants International, et Université du Cap. pp.11

Ce rapport est soutenu par le projet BioInnovation Afrique mis en oeuvre par la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH et financé par le ministère fédéral de coopération économique et développement allemand (BMZ), dans le cadre d'un partenariat avec Voices for BioJustice, People and Plants International et l'Université du Cap.

Voices for BioJustice
www.voices4biojustice.org

People and Plants International
www.peopleandplants.org

**University of Cape Town,
Chaire de recherche en bioéconomie**
<https://bio-economy.org.za>



Récolte de *Prunus africana* au Cameroun.
(Photo: Rachel Wynberg)

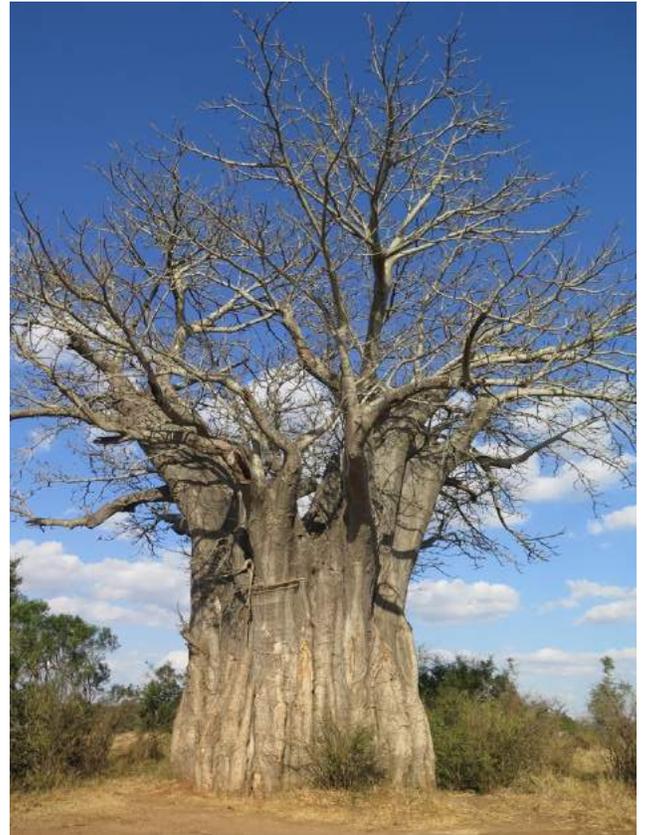
Remerciements :

Nous tenons à remercier nos partenaires au Cameroun, à Madagascar, en Namibie et en Afrique du Sud, ainsi que tous ceux qui ont si généreusement offert leurs idées et leur temps dans ces pays et dans le monde entier. Nous remercions également nos collaborateurs vidéo, notamment Adam Asmal en Afrique du Sud, Dudley Viall en Namibie, Haja Ratsimbazafy à Madagascar, et Stella Asaha et Dingha Claudette au Cameroun. Neil Crouch a apporté son soutien à la conceptualisation de l'étude et au travail de révision continu. Julia Oliva et Simona Damico ont fourni de précieux commentaires et des contributions sur leur travail à l'UEBT. Nos partenaires de la GIZ ont également fourni des informations, un soutien et une révision précieuse tout au long de l'étude : Friedrich zur Heide, Suhel al-Janabi, Anja Teschner, Peter Schauerte, Pierre du Plessis, Andreas Drews, Henry de Novion, Ullrich Klins et Hartmut Meyer.

SYNTHÈSE

INTRODUCTION

Conçu pour être un élément important de la trousse à outils de la conservation, l'APA (accès et partage des avantages) a vu le jour avec la Convention sur la diversité biologique (CDB) en 1992. L'APA devait servir de mécanisme d'incitation et de financement pour la conservation de la biodiversité, tout en remédiant aux inégalités historiques liées à l'utilisation des ressources génétiques et biologiques. À l'origine, la conservation figurait en bonne place dans les discussions sur les politiques APA et dans certains accords de partage des avantages, mais au fil des décennies, son rôle s'est amenuisé, les partenariats et les politiques APA se concentrant davantage sur les aspects d'équité des objectifs de la CDB, et moins sur la conservation et l'utilisation durable. La conservation et l'utilisation durable sont restées largement en marge des négociations du protocole de Nagoya et, bien que le texte fasse référence à la conservation, les obligations restent relativement faibles.



Baobab. (Photo : Rachel Wynberg)

Mise en évidence au travers de l'évaluation mondiale de 2019 effectuée par la plate-forme intergouvernementale science-politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) ainsi que d'autres organisations, la perte alarmante de biodiversité au cours des dernières décennies a ramené l'attention sur le besoin crucial de conservation et sur la nécessité d'y répondre plus efficacement dans le cadre APA. Le présent rapport est une première étape dans un processus plus vaste visant à évaluer les liens qui existent entre la conservation de la biodiversité et l'utilisation durable. Il a pour objet d'améliorer la compréhension des nombreuses manières directes et indirectes dont la recherche et les activités commerciales réglementées par les mesures APA risquent d'affecter la conservation.

La recherche qui sous-tend ce rapport comprenait des entretiens menés avec 85 personnes issues de gouvernements, d'institutions de recherche, d'ONG et du secteur privé, dans les quatre pays desservis par BioInnovation Africa, à savoir le Cameroun, Madagascar, la Namibie et l'Afrique du Sud, mais aussi d'autres parties du monde. Elle comprenait également une analyse documentaire et une revue des mesures, partenariats et accords APA du passé et du présent. Le rapport est accompagné d'une série d'infographies et d'une vidéo qui a pour objet de donner corps à la conversation

Le rapport est axé sur les points suivants :

- Comprendre les mécanismes de renforcement des acquis APA pour les communautés, la recherche en matière de biodiversité, la conservation et l'utilisation durable ;
- Explorer comment ces efforts permettraient d'atteindre des objectifs plus larges de conservation des écosystèmes et des habitats ;
- Éclaircir les liens qui existent entre les connaissances traditionnelles (CT) et la conservation de la biodiversité et explorer comment l'APA peut soutenir le droit coutumier, la gestion traditionnelle des ressources et l'intendance de la biodiversité qui est assurée par les populations autochtones et communautés locales (PACL) ;
- Comprendre le rôle et les responsabilités des différents acteurs, notamment du gouvernement, de l'industrie, des ONG, des chercheurs, des propriétaires fonciers privés et des communautés pour assurer la conservation et l'utilisation durable ; et
- Étudier les lignes d'action, les lois, les institutions et les mécanismes les mieux adaptés à la gestion de cet ensemble complexe de questions.



Récolte de légumes verts à la ferme, Likombe, Mont Cameroun. (Photo : Sarah Laird)

APPROCHES POUR LA CONSERVATION ET L'UTILISATION DURABLE

- ◆ L'APA fait partie des stratégies de conservation et d'utilisation durable fondées sur le marché qui ont pour objet d'établir des partenariats « gagnant-gagnant » pour une série d'acteurs différents, et de créer des incitations économiques pour conserver la biodiversité. Toutefois, l'efficacité des stratégies de conservation fondées sur le marché est de plus en plus remise en question.
- ◆ Dans les années 1990, la conservation et l'utilisation durable constituaient une part importante des partenariats, mesures et politiques APA, mais elles se sont estompées au fil du temps et ne sont que faiblement mises en œuvre à ce jour dans le cadre du protocole de Nagoya.
- ◆ Certes, l'APA est un mécanisme spécifique pour soutenir la conservation et l'utilisation durable, mais il ne doit pas remplacer les autres mesures de conservation.
- ◆ La biodiversité est en crise, et sa conservation et son utilisation durable requièrent une attention urgente.
- ◆ La pauvreté, l'inégalité, la corruption, la marginalisation des pauvres et la mauvaise gouvernance sapent les efforts de conservation et de justice sociale (y compris l'APA), quels que soient leur conception et leurs moyens.
- ◆ La conservation intervient au niveau de la génétique, des espèces et des écosystèmes, chacun nécessitant des approches certes distinctes, mais interconnectées. L'APA peut apporter sa contribution à tous ces niveaux par le biais de la recherche, de partenariats et de financement.
- ◆ La planification et la gestion de la conservation dépendent de l'information et des capacités disponibles, notamment de la recherche sur la biodiversité, des ressources financières et des partenariats avec un large éventail de parties prenantes, autant d'éléments que l'APA peut soutenir.



Séchage du rooibos dans la « cour du thé » à Heiveld, Afrique du Sud.
(Photo : Paul Weinberg)

CONNAISSANCES TRADITIONNELLES, GESTION DES RESSOURCES ET DROITS

- ◆ Les populations autochtones et communautés locales (PACL) sont les dépositaires d'environ 80 % de la biodiversité mondiale. Leurs modes de vie, leurs cultures, leur gouvernance coutumière et leurs connaissances de la nature sont intimement liés à la conservation et à l'utilisation durable de la biodiversité sur leurs territoires.
- ◆ Les approches de la conservation fondées sur la diversité bioculturelle qui reconnaissent les interrelations entre la diversité culturelle et la diversité biologique, peuvent jeter un pont entre les divers systèmes et lignes d'action en matière de connaissances, et constituer un outil puissant pour la durabilité, en rassemblant les praticiens, les mouvements de défense des droits des autochtones, les gouvernements ainsi que d'autres acteurs.
- ◆ Une plus grande reconnaissance des connaissances traditionnelles et du droit coutumier par le biais de l'APA peut contribuer au renforcement de la conservation et de l'utilisation durable, en soutenant la surveillance communautaire, en respectant les lois et pratiques coutumières telles que l'exploitation durable, en confirmant que les PACL ont bien le contrôle local des terres et des mers liées aux PACL et en améliorant les capacités locales pour les initiatives de conservation menées par les communautés.
- ◆ Malgré ces connexions, les lois et approches APA n'ont pas réussi à établir le lien entre les connaissances traditionnelles et la conservation. Cela est dû en partie au manque de reconnaissance juridique des PACL en tant que dépositaires de la biodiversité, à la séparation des connaissances traditionnelles et des ressources dans les lois et les accords, et à la tendance à donner la priorité au développement économique aux dépens de la conservation.
- ◆ Le manque de reconnaissance des droits des PACL sur les terres et les ressources constitue non seulement une injustice vis-à-vis des PACL, mais il entrave également le succès des initiatives de conservation, y compris l'APA. La spoliation foncière et la violation des droits de l'homme par les industries extractives telles que les sociétés pétrolières et gazières, les compagnies forestières, et les entreprises minières sont très préoccupantes puisqu'elles sapent et menacent la conservation.



Résine de Commiphora wildii récoltée par les Himbas en Namibie pour l'industrie du parfum. (Photo : Rachel Wynberg)

INTÉGRATION DE LA CONSERVATION ET DE LA GOUVERNANCE APA

- ◆ Dans nombre de pays, le cadre stratégique et juridique établit un lien clair entre la conservation et l'APA. Cependant, à quelques exceptions près, ces engagements stratégiques sont rarement mis en œuvre.
- ◆ La mise en œuvre de la conservation par le biais de l'APA a été contrecarrée par un manque de capacités et de budgets, et dans certains cas par un impératif politique visant à se concentrer principalement sur des questions d'équité et de justice sociale d'importance. L'importance excessive accordée au respect des réglementations APA a souvent détourné l'attention de la conservation et de l'utilisation durable.
- ◆ De nombreuses autres lois, politiques et initiatives statutaires sont pertinentes s'agissant de l'APA et de la conservation, mais elles sont administrées par différents ministères, tant au niveau national/fédéral qu'au niveau des États/provinces.
- ◆ Lorsqu'il est intact, le droit coutumier peut jouer un rôle important pour assurer une utilisation durable et équitable de la biodiversité. Cependant, les approches APA n'ont pas suffisamment intégré les lois et pratiques coutumières, ou examiné les manières dont les lois statutaires et coutumières peuvent se compléter.
- ◆ Les gouvernements ont souvent eu du mal à mettre en place des systèmes APA et à faire le lien entre l'APA et la conservation. En revanche, certaines entreprises et certains groupes de recherche sont proactifs et incluent la conservation de la biodiversité dans les accords APA, même si la loi ne les oblige pas.
- ◆ La conservation de la biodiversité devrait être intégrée dès le départ comme principe fondamental et composante primordiale de tout accord ou approche APA, et être incluse dans les mesures APA.
- ◆ Les gouvernements devraient établir des systèmes de surveillance pour suivre et mesurer l'impact de l'APA sur la conservation et l'utilisation durable.



Rencontre portant sur la foresterie communautaire en Namibie. (Photo : Jessica-Jane Lavelle)

BIODÉCOUVERTE, BIOCOMMERCE, CONSERVATION ET UTILISATION À DES FINS COMMERCIALES DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES ET BIOLOGIQUES

- ◆ L'APA régit un large éventail d'activités, et sa portée n'a cessé de s'étendre au fil du temps.
- ◆ L'utilisation de la biodiversité à des fins commerciales peut se diviser en deux grandes catégories : la biodécouverte et le biocommerce.
- ◆ L'ampleur du recours des entreprises aux sciences et technologies de pointe, l'amplitude des revenus et la taille des entreprises diffèrent considérablement d'un secteur à un autre.
- ◆ Les entreprises qui se lancent dans la biodécouverte et le biocommerce accèdent aux ressources génétiques et biologiques ou aux connaissances traditionnelles associées, et les utilisent de manière très différente, ce qui a des répercussions sur la conservation et l'utilisation durable. Cependant, le biocommerce et la biodécouverte peuvent également être interconnectés. Par exemple, les partenariats de biodécouverte peuvent conduire à un accroissement de l'approvisionnement en matières premières pour des recherches ou des fabrications supplémentaires, tandis que le biocommerce peut mener à des recherches plus poussées.
- ◆ Dans les pays à forte biodiversité, les partenariats établis entre l'industrie et les parties prenantes ont tendance à être de courte durée, qu'il s'agisse de biodécouverte ou de biocommerce. Certes, ces partenariats peuvent fournir d'importants bénéfices à court terme pour la conservation, notamment en soutenant la recherche sur la biodiversité et l'utilisation durable, mais il est rare qu'ils constituent une source de financement de la conservation à long terme.
- ◆ La biodécouverte et le biocommerce sont souvent présentés comme des activités susceptibles de générer des incitations économiques à la conservation de la biodiversité et des partenariats gagnant-gagnant avec le secteur privé, mais leurs impacts sur la biodiversité et les capacités d'investissement dans la conservation diffèrent de manière considérable.
- ◆ La biodécouverte et le biocommerce ont tous deux le potentiel de générer des avantages monétaires pour la conservation par le biais de redevances, de droits, de paiements d'étape et d'autres moyens, mais à ce jour, ces avantages sont peu nombreux.
- ◆ La biodécouverte peut contribuer à la conservation par le biais d'inventaires, de taxonomie et d'autres formes de soutien à la recherche sur la biodiversité ; la collaboration, la formation et le renforcement des capacités dans les institutions partenaires ; et le transfert technologique pour améliorer la capacité des pays riches en biodiversité à entreprendre des recherches sur leur propre biodiversité.
- ◆ Le biocommerce quant à lui peut contribuer à la conservation grâce à la culture et à la récolte durable d'espèces menacées très demandées ; à des programmes d'agroforesterie et de reboisement de terres dégradées ; à des activités génératrices de revenus qui dépendent de la biodiversité et offrent des alternatives aux activités destructrices, notamment des partenariats avec des entreprises qui prévoient des contrats à long terme, des prix majorés et une valeur ajoutée ; et à un soutien financier à des projets de conservation locaux ou communautaires. Étayée par des normes sectorielles, la certification peut soutenir les objectifs de conservation des partenariats de biocommerce ; la sensibilisation croissante des consommateurs et leur demande de produits respectueux de la biodiversité représentent également l'occasion de renforcer la conservation par le biais du biocommerce.
- ◆ Les approches axées sur les marchés visant la conservation et l'utilisation durable doivent appréhender et traiter les inégalités sociales, économiques et politiques sous-jacentes pour atteindre leurs objectifs dans le temps.

MÉCANISMES ET OUTILS DE PARTAGE DES AVANTAGES

- ◆ Il existe déjà un cadre sophistiqué d'outils de partage des avantages susceptibles d'être exploités pour localiser les avantages pour la conservation et l'utilisation durable.
- ◆ Les activités de conservation doivent être déterminées par les priorités nationales et locales en matière de biodiversité et, lorsque cela est possible et approprié, doivent être liées au biome associé à la ressource utilisée. Les activités de conservation doivent être décentralisées et localisées autant que faire se peut.
- ◆ Il est préférable de répartir la responsabilité de la mise en œuvre des initiatives de conservation entre plusieurs partenaires, en fonction des capacités disponibles, des intérêts et de l'efficacité.
- ◆ Les incitations à la conservation et à l'utilisation durable ne se matérialiseront que si elles sont conçues de manière explicite pour être concrètes et fonctionnelles.
- ◆ De nombreux utilisateurs hésitent à financer des fonds fiduciaires nationaux qui manquent de responsabilité ou de transparence, ou dans des pays dont les antécédents en matière de gouvernance sont plutôt médiocres. L'établissement de relations avec des groupes locaux, des agences de conservation, des propriétaires fonciers privés et des communautés pour soutenir des projets de conservation constitue une alternative importante. Cette approche donne naissance à des modèles intéressants.
- ◆ Il est bon de prêter une attention accrue aux approches sectorielles s'agissant du partage des avantages, en particulier dans le domaine du biocommerce. Ces approches pourraient impliquer l'engagement de parer à toute perte de biodiversité, de choisir des modes de gestion susceptibles d'améliorer voire de restaurer la biodiversité, de créer des économies d'échelle et d'aplanir les disparités.
- ◆ Il convient de prêter une plus grande attention à l'ampleur des dommages et aux revenus générés lors de l'examen des taxes et des prélèvements pour la conservation de la biodiversité. Il serait plus facile et plus efficace d'alimenter les fonds mondiaux pour la conservation de la biodiversité au travers de taxes et de prélèvements plus élevés sur les industries destructrices très rentables que sur les secteurs innovateurs non destructeurs de biodiversité.



Plante *Commiphora wildii* en Namibie. (Photo : Rachel Wynberg)

CONCLUSION

L'APA a un rôle important à jouer dans le soutien de la recherche équitable en matière de biodiversité. Certes, l'APA contribue à la conservation et à l'utilisation durable de la biodiversité, mais son rôle est plus modeste que celui envisagé initialement. Au-delà de l'APA, il convient d'explorer de nouvelles approches susceptibles de parer plus efficacement aux menaces directes que font peser sur la biodiversité les industries destructrices et extractives, notamment l'agriculture industrielle, les sociétés pétrolières et gazières, les entreprises minières et les compagnies forestières. Il convient également de prêter attention aux causes sous-jacentes de la perte de biodiversité, notamment la corruption, les inégalités, la pauvreté, la mauvaise gouvernance et les niveaux de demande et de consommation non durables.

L'intérêt pour un retour plus systématique de la conservation de la biodiversité dans l'APA est prometteur, mais il est important que les gouvernements, l'industrie et autres acteurs comprennent que de nombreux avantages de la conservation ne sont pas d'ordre monétaire, et que souvent les avantages non monétaires comme la recherche sur la biodiversité et le renforcement des capacités de gestion de la conservation peuvent avoir des impacts plus importants.

Tandis que nous développons des approches pour assurer une meilleure liaison entre l'APA et la conservation, il est important de ne pas faire peser le fardeau de la mise en œuvre de la conservation sur les communautés. En effet, ces dernières sont généralement submergées par d'autres priorités. Il convient également de reconnaître que la conservation ne s'oppose pas aux avantages que les PACL peuvent tirer de l'utilisation de leurs connaissances traditionnelles et de leurs ressources.

Bien que l'APA ne puisse contribuer que dans une faible mesure à la résolution de la crise de la biodiversité, il constitue une partie essentielle de la solution. Alors que nous travaillons sur un cadre pour l'après-2020 et que nous envisageons de prendre des actions urgentes pour endiguer la crise de la biodiversité, le moment est venu de réfléchir à la manière d'élargir l'ensemble des options pratiques, significatives et efficaces disponibles pour soutenir la conservation dans le cadre APA. Vous trouverez plus loin un aperçu des approches en matière de conservation et d'APA afin de fournir aux gouvernements, aux chercheurs, aux PACL et autres intervenants un cadre d'options.



Flancs du Mont Cameroun, avec le Pico Basilé en arrière-plan, en Guinée équatoriale. (Photo : Sarah Laird)

INTÉGREZ LA CONSERVATION DANS LA LÉGISLATION ET LES STRATÉGIES APA NATIONALES

- ✓ Dès le départ, la conservation de la biodiversité devrait figurer parmi les principes fondamentaux de tout accord ou approche APA, et faire partie intégrante de toute mesure APA.
- ✓ Exigez que les avantages monétaires profitent aux entités qui mettent en œuvre la conservation.
- ✓ Exigez le consentement des PACL et partagez les avantages directement avec elles par le biais d'approches fondées sur des projets ou indirectement par le biais de fonds nationaux ou autres.
- ✓ Ancrez le lien entre les connaissances traditionnelles et la gestion des ressources génétiques et biologiques dans la législation.
- ✓ Liez les propriétaires fonciers privés, les PACL, les gestionnaires de conservation et les autres fournisseurs de ressources à des actions de conservation claires et précises.
- ✓ Fournissez des options tangibles et concrètes pour que les actions de conservation soient facilement mises en œuvre.
- ✓ Assurez la coordination avec d'autres institutions chargées de la mise en œuvre des lois et stratégies en matière de conservation.
- ✓ Utilisez les approches qui ont fait leurs preuves.
- ✓ Créez des partenariats avec des institutions de recherche locales, des ONG et des agences de conservation, selon que de besoin.
- ✓ Disposez de lignes directrices claires pour les comités consultatifs et les décideurs afin que le principe de conservation soit bien intégré dans les décisions relatives aux accords et aux permis de partage des avantages.
- ✓ Veillez à ce qu'un éventail large et diversifié d'intervenants soit représenté dans les conseils et comités pertinents qui supervisent la mise en œuvre de l'APA.

PARTENARIATS DE BIODÉCOUVERTE

PARTENARIATS DE BIOCOMMERCE

Adoptez une approche par écosystème, biome et paysage lorsque cela est possible
et établissez un lien avec les priorités de conservation identifiées

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ✓ Assurez des liens entre avantages non monétaires, conservation et utilisation durable. À titre d'exemple, <ul style="list-style-type: none"> • Veillez à ce que la recherche soutienne ou inclut des composantes qui répondent aux priorités de conservation dans un pays donné, comme les inventaires ou la recherche sur la gestion des espèces menacées, • Veillez à ce que le renforcement des capacités dans les universités soutienne la recherche sur la biodiversité, ou les entités de conservation comme les aires protégées, ou les ONG locales de conservation, • Canalisez le transfert technologique et la formation de manière à soutenir la conservation, la santé et d'autres objectifs, • Procédez à une large dissémination des données issues des inventaires, des études de distribution et de taxonomie notamment aux gestionnaires de conservation. ✓ Transférez une partie des avantages financiers, par exemple, les droits, les paiements d'étape, les redevances aux aires de conservation et aux activités menées par exemple par les parcs, les réserves de biosphère, les forêts communautaires et les espaces verts urbains. ✓ Mettez en place des systèmes de surveillance pour assurer le suivi et la mesure de l'APA sur la conservation et l'utilisation durable. | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Assurez-vous que l'ensemble du commerce repose sur des stratégies de culture ou de récolte durables et que les entreprises acceptent de s'approvisionner en matériel de manière responsable. ✓ Appliquez et améliorez les réglementations existantes qui fixent les quotas, établissent les procédures d'octroi de permis et d'exportation, et réglementent les autres aspects du commerce qui ont un impact sur la durabilité et l'équité. Le biocommerce dispose souvent d'un ensemble complet de réglementations, mais celles-ci sont parfois mal rédigées, mal coordonnées et mal appliquées. Il appartient aux mesures APA de compléter ces réglementations, plutôt que de créer plus de bureaucratie. ✓ Accroissez les occasions de se conformer au travers de contributions positives pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité. ✓ Incluez les points de vue, les expériences et les capacités des fournisseurs de ressources et des détenteurs de connaissances traditionnelles par le biais de processus démocratiques qui favorisent l'inclusion et la transparence. ✓ Renforcez et soutenez le rôle des certificateurs indépendants susceptibles d'aider les communautés, les entreprises et les gouvernements à établir des partenariats équitables et des approvisionnements durables, ainsi qu'à informer les consommateurs quant à l'origine de leurs produits. ✓ Établissez des systèmes de surveillance qui permettent de suivre et de mesurer l'impact de l'APA sur la conservation et l'utilisation durable.
Encouragez l'élaboration de plans sectoriels pour des ressources et des secteurs particuliers. |
|---|--|